

Pays de Sierck et Canner

■ INCOMPRÉHENSION À KEMPLICH

Les encombrants laissés sur le trottoir



Photo illustration DR

Une nouvelle fois, les "monstres" ou encombrants sont restés toute la journée au bord de la route à Kemplich. Une nouvelle fois, ce ramassage trimestriel n'a pas été effectué. Précédemment déjà, en plusieurs points du village, les encombrants n'avaient pas été collectés. Il est pénible, pour les personnes âgées notamment, de devoir rentrer ces gros objets après les avoir sortis, non sans peine. A posteriori, c'est encourager les dépôts sauvages. À se demander si les encombrants de la commune figurent sur la liste des "oubliés chroniques".

■ RÉUNION À MANDEREN

Questions d'éoliennes



Photo Pierer HECKLER

Suite au projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune de Perl (Sarre), une réunion publique d'information aura lieu le mardi 1er octobre à 19 h à la salle de l'Espace Colombiers à Manderen. Etienne Stock, sous-préfet de Thionville, M. Hartman, représentant la société VSE, porteuse du projet et un représentant du conseil général de la Moselle, seront présents à cette réunion pour répondre aux questions concernant cette implantation.

■ INNOVATION À DISTROFF

Café-klatsch autour de l'habitat participatif

« L'habitat participatif ou autopromotion, est le regroupement de particuliers en vue de réaliser une opération d'habitat pour eux-mêmes sous la forme de maisons accolées ou d'appartements. Il s'agit pour les futurs acquéreurs d'imaginer, de concevoir et de construire leurs propres futurs logements dans le respect d'un habitat durable » précise Elisabeth Spielmann, du groupe Unanimm. Mercredi 2 octobre, à partir de 18 h au centre culturel de Distroff, dans le cadre du projet d'opération d'habitat participatif soutenu par la commune sur le lotissement La Croisée des Chemins à Distroff, le groupe Unanimm organise un café-klatsch. L'architecte Michaël Oswald (G. Studio) présentera une esquisse des logements aux premières familles déjà intéressées et proposera une première vue de ce que pourraient donner les habitations. Ce projet se situe sur la parcelle n°45 du lotissement La Croisée des Chemins et sera ouvert à une douzaine de logements. Renseignements : Unanimm au 06 62 54 13 65. Liens : www.unanimm.fr et www.gstudioarchitecture.com

■ URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecins
Tous secteurs : tél. 0820 33 20 20.

Pharmacies
Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont

(tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Rettel : rue du Chêne (tél. 03 82 83 70 01).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).

Sierck-les-Bains : tél. 03 82 83 71 01.

■ GUÉNANGE

L'harmonica souffle salle Voltaire



L'impression est étonnante, on n'en croit pas ses yeux : ils sont trois sur scène, trois joueurs d'harmonica et on a le sentiment de se trouver devant un véritable orchestre d'accordéon. Incroyable ce qu'on peut faire avec ce petit instrument de musique qui fonctionne un peu sur les mêmes principes que l'accordéon mais qui se fourre dans la poche.

La preuve par trois, ou plutôt par Harmonica graffiti, une association guénangeoise fondée il y a moins de

deux ans, présidée par Claude Troester et dont le siège social se trouve 23 rue du Merle Noir. Sur la scène de la salle Voltaire, Claude Troester, Henri Lyvine (de Fontoy) et Bernard Cavallotti (d'Uckange) : il manquait le quatrième, Claude Gianolli (de Florange) empêché pour raisons de santé.

Leur devise semble être : tout ce que faire l'accordéon, l'harmonica le peut. D'ailleurs, la spécialité du groupe c'est musette et variétés, des succès populaires des années 50 et 60. Des succès

que la salle n'a pas manqué d'accompagner pour marquer son assentiment : comme Les enfants du Pirée. Pour un flirt avec toi et des "pots pourris" divers.

Pour présenter un vrai concert, Harmonica graffiti avait invité deux autres groupes. D'abord un autre groupe d'harmonica, le trio Aria de la région messine, composé de Jean Stec, Jean Houet et Jean Malara, spécialisés dans les morceaux un peu plus anciens. Eux aussi ont fortement impressionné le



Le groupe Harmonica graffiti remplace à lui tout seul un orchestre d'accordéons. Le public, ravi, n'en croyait pas ses oreilles ! RL

■ MONTENACH

Fermeture de la mairie

Ce lundi 30 septembre, la mairie sera exceptionnellement fermée au public.

■ WALDWEISTROFF

Nouveau service



Photo RL

Suite à la réforme des rythmes scolaires, un nouveau service est à disposition des familles depuis la rentrée dernière. Une garderie accueille les écoliers le matin de 7 h 30 jusqu'à la classe, l'après-midi après les cours jusqu'à 17 h, et le mercredi de la fin de classe jusqu'à 12 h. Les tickets sont en vente en mairie au prix d'1 € l'heure. C'est Évelyne Henrion qui assure la surveillance, propose jeux ou devoirs selon le moment de la journée. Pour l'instant, de trois à sept enfants sont présents en moyenne. Pour débiter la journée en douceur, apparemment les séances puzzle du matin ont du succès...

■ FLASTROFF

Le conseil adhère au Pacte

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont chargé le maire d'établir tous les documents nécessaires pour adhérer au Pacte II proposé par le conseil général de Moselle, pour la période 2012-2014. La dotation s'élevant à 32 479 € permettrait d'effectuer les travaux de voirie de la rue du Pont pour lesquels la commune a décidé d'engager la société Enrobust pour un montant HT de 59 623 €.

L'assemblée a ensuite accepté le devis d'Externalys pour un montant HT de 1 113 € afin de doter le secrétariat d'un nouvel ordinateur. Enfin, les membres réunis ont décidé de maintenir à 105 € l'hectare le tarif de location des terrains communaux.

Le conseil municipal s'est aussi intéressé à la carrière de ses agents. Il décide de revaloriser, en fonction de leur ancienneté, les indices des agents en CDI. Le Centre de Gestion de la Moselle a été chargé d'organiser les commissions de sélection professionnelle afin d'inscrire les agents administratifs au dispositif de titularisation. La mise en place de l'indemnité de préfecture pour tous les agents de la collectivité avec une prise d'effet au 1er octobre a été votée.

Dans le cadre de la mise en place du périscolaire, un poste d'adjoint d'animation a été créé pour une durée hebdoma-

daire de 10 h, attribué à Anne Schneider à partir du 1er octobre. Afin de permettre au périscolaire de fonctionner sans encombres, le conseil municipal a convenu qu'un arrêt de bus permettant la montée et la descente des enfants inscrits au périscolaire est nécessaire en face de l'école.

Suite à des réparations sur le réseau d'assainissement dans la rue de Helten, le conseil municipal a refusé la convention présentée par le Rémelbach pour le motif suivant : l'objet de la convention ne correspond pas aux travaux effectués. Il a émis un avis favorable au projet de parc éolien sur les communes de Launstroff et Waldwisse.

Il convient de fixer les nouvelles règles de représentativité des communes au conseil communautaire, ainsi, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la méthode de calcul dite "automatique" avec une majoration de 10 %, ce qui permet d'avoir trente-quatre délégués au total au conseil communautaire.

Le rapport sur la qualité de l'eau présenté par le SIEB a été accepté, puis diverses modalités sur la location de la salle communale ont été précisées par délibération.

Pour finir, une motion a été votée pour le soutien et le maintien du service public de proximité de la justice.

Les rapports franco-allemands s'exposent à la bibliothèque

Les cinquante ans du Traité de l'Elysée et les dix ans du jumelage avec Laer : la bibliothèque municipale associe les deux événements par le biais d'une exposition. Les quinze panneaux sont visibles jusqu'à jeudi aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Neuf panneaux concernent le cinquantenaire du Traité de l'Elysée, mis à disposition par les services des archives de la Ville de Thionville. Ce traité, signé le 23 janvier 1963 entre le président de la République Charles de Gaulle et le chancelier allemand Konrad Adenauer, a scellé la réconciliation franco-allemande en créant des liens de coopération particuliers entre les deux Etats. Et il a été justement à l'origine directe de la création de milliers de jumelages et de partenariats entre communes françaises et allemandes. On en compte encore deux mille aujourd'hui, dont celui entre Guénange et Laer, une commune de Westphalie.

Les six autres panneaux sont l'œuvre de l'association des Amis de Laer et du lycée professionnel Joseph-Cressot, à l'origine du jumelage avec Laer.

■ SIERCK-LES-BAINS

L'association du château en AG

L'assemblée générale ordinaire de l'association du château des ducs de Lorraine se déroulera ce dimanche à 11 h au château des ducs de Lorraine (bâtiment de l'arsenal).

L'ordre du jour est le suivant : rapport moral, rapport et compte rendu du trésorier, rapport des réviseurs aux comptes, projets et actions 2013-2014, élection au conseil d'administration, élection des réviseurs aux comptes, divers.

■ KLANG

Aurélie et Thierry

Forcément ému André Pierrat, maire de la commune, qui hier a uni par les liens du mariage sa fille Aurélie, étudiante aide-soignante, et Thierry Zannier, technicien qualité, domiciliés à Klang. Nos félicitations aux parents, et meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.



Photo RL

La belote est annulée

Le concours de belote du comité des fêtes prévu pour ce dimanche a été annulé, faute d'un nombre suffisant de participants inscrits.

Soirée théâtre vendredi

Les Baladins du val sierckois reviennent à Guénange, salle Voltaire le vendredi 4 octobre à 20 h 30.

Ils y présenteront leur nouvelle pièce intitulée Le coupable est dans la salle. Il s'agit d'une énigme policière d'Yvon Tabouret. Entrée : 5 €.

■ VOLSTROFF

Que la fête se poursuive aujourd'hui !



Les produits du terroir lorrain une nouvelle fois proposés aux... Alsaciennes des groupes folkloriques. Photo RL

Les enfants étaient les premiers concernés par la fête patronale hier, samedi après-midi. Aujourd'hui dimanche, ils seront encore sur les manèges et autour des nombreux stands forains, mais aussi, comme chaque année, sur les planches : à 16 h, pour les élèves de la maternelle, puis à 17 h pour ceux de l'élémentaire. Deux groupes folkloriques seront également sur scène : celui de l'an passé venu du Haut-Rhin, et celui de Distroff, Musique du monde. Adultes comme enfants pourront se restaurer

dès 11 h 30 avec le menu spécial "Yo Hoppla" cochon de lait à la broche, patates rôties, salade de choux et munster, et tout au long de la journée avec des grillades diverses.

Pas moins de vingt-deux exposants de produits artisanaux dans la grande salle Arc-en-ciel, et des stands bio proposés par l'association Ecomissions vendront des produits du terroir.

Bref, de la détente, de la gastronomie, des idées cadeaux pour les fêtes qui arriveront bien vite, et ce, dans la joie et la bonne humeur.

■ NÉCROLOGIE

M. Roger Steinmetz



KIRSCHNAUMEN. — Nous apprenons le décès de M. Roger Steinmetz survenu lundi 23 septembre à Thionville. Il était né le 22 mars 1946 à Basse-Yutz. Il avait épousé Mme, née Lucie Meyer le 5 février 1966 à Basse-Yutz. Demeurant à Obernaumen, le défunt était entouré de l'affection de ses quatre enfants, Eric, Patrick, Laurent et Angélique, et de ses trois petits-enfants, Benjamin, Clara et Logan. M. Steinmetz était fondateur et gérant à la retraite de la société Steinmetz-Shop57 à Obernaumen.

Une bénédiction a eu lieu dans la stricte intimité familiale. Le corps a été incinéré.

Nos condoléances à la famille.

■ BOUSSE

Délinquance et prévention

Dans le cadre de la lutte contre la délinquance et pour la prévention, une réunion est organisée par la gendarmerie de Guénange et la commune de Bousse le jeudi 3 octobre, dès 18 h, à la salle des fêtes de Bousse.

Coupures de courant

ERDF a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le mercredi 2 octobre de 8 h à 12 h.

Seront concernés le 28, rue de l'Eglise, et du 5 au 26 de l'avenue de France.

■ METZERVISSE

Soirée familiale de l'Avant-Garde

Le club de football Avant-Garde de Metzervisse organise, samedi 12 octobre, à partir de 20 h, une soirée familiale au centre culturel. Le plat principal est un chili con carne, un menu spécial enfants est prévu, l'animation musicale sera assurée par Krypton sound.

La participation est fixée à 15 € par personne et 8,50 € pour les moins de 12 ans.

Réervations (avant le dimanche 6 octobre) : David Reiser au 06 36 51 17 18 ou Valérie Godot au 03 58 29 45 85.

■ STUCKANGE

Conseil municipal et reprise du PLU

Le conseil municipal se réunira le mardi 1er octobre à 20 h 30 en mairie avec un seul point à l'ordre du jour, le dossier de la création de l'Europort d'Illange. De plus, suite à la dernière réunion du conseil municipal concernant la remise à zéro de la procédure de révision du Plan d'occupation des sols en Plan local d'urbanisme, la délibération du conseil municipal la concernant est affichée en mairie pour un mois depuis le 20 septembre. Le dossier peut être consulté en mairie aux heures normales d'ouverture.